



Assemblée générale

Distr. LIMITÉE

26 février 1999

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Trente-sixième session
Vienne, 22-26 février 1999

Projet de rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa trente-sixième session

Additif

IV. Préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) par le Comité consultatif d'UNISPACE III

1. Le Comité consultatif a noté que l'Assemblée générale, au paragraphe 23 de sa résolution 52/56, était convenue que la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) se tiendrait à l'Office des Nations Unies à Vienne du 19 au 30 juillet 1999 en tant que session extraordinaire du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, ouverte à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies.
2. Le Comité consultatif a noté par ailleurs que l'Assemblée, au paragraphe 22 de sa résolution 53/45, approuvait les recommandations que le Comité préparatoire avait faites à sa session de 1998, telles qu'elles figuraient dans le rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur les travaux de sa quarante et unième session¹, et priait le Comité préparatoire et le Comité consultatif ainsi que le secrétariat exécutif de s'acquitter de leurs fonctions conformément à ces recommandations.
3. Le Comité consultatif a noté par ailleurs que l'Assemblée, au paragraphe 18 de sa résolution 53/45, était convenue que le Comité consultatif devrait reconvoquer le Groupe de travail plénier à sa session de 1999 pour que celui-ci aide le Comité consultatif à mettre la dernière main aux préparatifs d'UNISPACE III. En conséquence, le Comité consultatif a demandé au Groupe de travail d'examiner de façon approfondie les tâches confiées au Comité consultatif par l'Assemblée et de lui faire rapport à ce sujet.
4. À sa [...] session, le [26 février 1999], le Comité consultatif a adopté le rapport du Groupe de travail plénier, figurant aux paragraphes [...] de l'annexe II du présent rapport et a indiqué qu'il se fonderait sur ce rapport pour mettre la dernière main aux préparatifs d'UNISPACE III.

5. Le Comité consultatif a recommandé que le Groupe de travail plénier soit reconvoqué par le Sous-Comité scientifique et technique à sa trente-septième session en l'an 2000, pour aider le Sous-Comité à définir ses activités futures à la lumière des recommandations d'UNISPACE III.

Note

¹*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-troisième session, Supplément N° 20 (A/53/20, par. 23 à 44).*